

ATELIER TECHNIQUE 7

À NOTER

DATE

22

VENDREDI
8 H 30 – 11 H 00



LIEU

AUDITORIUM PASTEUR

© Pascal Grandjean / Sim



Du nouveau dans l'industrie extractive

ANIMATEUR

Jean-Claude Lazarewicz,
district Paca-Corse, Sim.

Le confort procuré aujourd'hui par les biens et les services s'avère en partie possible grâce aux ressources minérales. Rendre l'accès à ces ressources plus durable tout en sécurisant l'approvisionnement, telle est la réflexion actuellement conduite par la Commission européenne dans le cadre d'une Alliance pour les matières premières. Faisons le point.

Cette année 2021 est celle du renouveau concernant le Code minier. En effet, intégré à la loi *Climat et Résilience**, le Code minier offre de nouveaux outils juridiques permettant de conduire des projets d'exploitation responsables et compatibles avec l'ambition environnementale. C'est l'objet de la conférence.

La Guyane française est un territoire riche de ressources naturelles, biologiques et minérales. Voici présenté le projet de mise en exploitation du coltan alluvionnaire qui participera à l'indépendance de la France et de l'Europe vis-à-vis

de ce minéral stratégique indispensable aux nouvelles technologies utilisées dans la transition énergétique. Direction la Guyane !

Que faire de nos déchets inertes ? Remblayer les carrières à ciel ouvert fait partie des solutions. Après maintes études et expériences, la méthode est aujourd'hui bien établie et décrite dans un guide des bonnes pratiques qui nous est présenté dans le cadre de cet atelier. Suivez le guide en toute sécurité.

Les exploitations de ressources minérales, et plus largement les activités industrielles, occupent des emprises foncières qui, une fois réhabilitées, offrent l'opportunité de projets destinés aux énergies renouvelables comme le solaire photovoltaïque. Ce sont des exemples concrets qui sont montrés, intégrant le démantèlement et le recyclage. Profitons du soleil du Nord.

* Loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Thèmes et intervenants

L'industrie minérale au cœur des approvisionnements durables

Éric Buisson, DGALN, ministère de la Transition écologique.

Le code minier

Jean-Raymond Philipot, DGALN, ministère de la Transition écologique.

Un exemple de développement éco-durable : reprise de production de colombo-tantalite en Guyane

Michaël Laloua, SudMine.

Guide de remblayage des carrières par des déchets inertes

Christian Franck, Ineris.

Valorisation durable d'anciens sites industriels par un projet d'énergie renouvelable

Steve Arcelin, Akuo.